



[Signature of Annick GRÉMY]

Envoyé en préfecture le 23/07/2026

Reçu en préfecture le 23/07/2026

Publié le

23/07/26 SLOW

ID : 001-210101796-20260722-2026_59-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la convocation : 22/07/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 22 JUILLET 2026
2026 / 59**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-deux du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme CHEVALIER Lydie, M. LARGE Eric, Mme SANJUAN Catherine, M. PASQUIER Olivier, M. LORIN Christian, M. KASLANI Mohammed, M. BEN Fabien, Mme CAZABON Laurence, M. CHAMBE Loïc, Mme CHEMAIN Nathalie, Mme GUERBER Karine, M. LAMPS Arnaud, Mme MOLARD Cindy, M. ROLLINGER Laurent.

Absent : M. LAURENT Thierry.

Excusées : Mme CHARDIGNY Marie-Pierre, Mme PICORNOT-AURAY Muriel (pouvoir donné à Mme CHEVALIER Lydie), Mme ROUX Cécile.

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AMENAGEMENT DES LOCAUX TECHNIQUES

Madame le Maire présente les locaux techniques :

- Le local technique principal composé du garage municipal et de l'ancienne caserne des pompiers (situé 98 impasse des platanes),
- Le local de stockage annexe (situé 33 impasse des platanes)
- Un ancien local non utilisé et non aménagé accolé au puits (situé 93 impasse des platanes)

Suite à la réunion de la commission travaux, il est proposé au conseil municipal :

- la réhabilitation de l'ancien local, plus proche du bâtiment principal que l'actuel local de stockage,
- le remplacement de l'escalier menant à la mezzanine du local principal,

RÉHABILITATION LOCAUX TECHNIQUES	
ANCIEN LOCAL	
MAÇONNERIE	19 812,85 €
PORTE SECTIONNELLE	3 531,60 €
ÉLECTRICITÉ	
SOUS-TOTAL	23 344,45 €
LOCAL ACTUEL	
ESCALIER	4 521,60 €
TOTAL	27 866,05 €

Envoyé en préfecture le 23/07/2026

Reçu en préfecture le 23/07/2026

Publié le 23/07/26 SLO

ID : 001-210101796-20260722-2026_59-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord au lancement des travaux d'aménagement des locaux techniques pour un montant estimé de 27 8866.05 € TTC, hors travaux d'électricité.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY.